

DIPLOME D'APTITUDE A ACCEDER A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Athénée royal Jean d'Avesnes

Avenue Gouverneur E. Cornez, 7000 - MONS.

Le soussigné DURANT, Maurice

chef de l'établissement susmentionné, président du jury chargé de faire subir l'examen de maturité visé à l'article 8 des lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires et les soussignés, membres de ce jury, certifient que

M. VAN DEN BROECK, Didier, H.P.M.Gh.

né(e) à Mons le 20 mars 1965 :

1° est titulaire du certificat d'enseignement secondaire supérieur ou d'un titre y assimilé sanctionnant des études terminées dans l'établissement susmentionné ;

2° a été reçu(e), dans l'établissement susmentionné, à l'examen de maturité le 30 juin 1983

Ils attestent que toutes les prescriptions légales et réglementaires ont été respectées.

En foi de quoi, ils délivrent le présent titre.

Donné à MONS, le 30 juin 1983

Le Président,

Le Jury,

Le(la) Titulaire,

Au nom de Sa Majesté le Roi des Belges

Nous, Président et Secrétaire de la Commission d'homologation, instituée par l'article 9 des lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, déclarons homologué le présent titre.

Fait à Bruxelles, le 12.XII.1983

Un Secrétaire,

Un Président,



Certificat d'enseignement secondaire supérieur

Athénée royal Jean d'Avesnes

Avenue Gouverneur E. Cornez, 7000 - MONS.

Enseignement Général

Section de

Subdivision : Lg. maternelle - 4h, 2e langue - 4h, Mathématique - 5h, Latin - 4h,
Physique - 3h, Chimie - 3h, Biologie - 3h.

Le soussigné DURANT, Maurice

chef de l'établissement susmentionné certifie que M. VAN DEN BROECK, Didier, H.P.M.Ch.

né(e) à Mons le 20 mars 1965

1° est titulaire du certificat d'enseignement secondaire inférieur homologué

2° a suivi du 01 septembre 1980 au 30 juin 1983

en qualité d'élève régulier les quatrième, cinquième et sixième années d'études de l'enseignement secondaire de plein exercice et a terminé la sixième année avec fruit dans l'établissement, dans l'enseignement, dans la section et dans la subdivision susmentionnés ;

3° a accompli les deux dernières années dans le même enseignement et dans la même subdivision.

Il atteste que toutes les prescriptions légales et réglementaires ont été respectées pendant toute la durée des études.

En foi de quoi, il délivre le présent titre.

Donné à MONS, le 30 juin 1983

Le(la) Titulaire,



Le Chef d'établissement,


Au nom de Sa Majesté le Roi des Belges

Nous, Président et Secrétaire de la Commission d'homologation, instituée par l'article 9 des lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, déclarons homologué le présent titre.

Fait à Bruxelles, le 12.XII.1983

Un Secrétaire,



Un Président




MINISTERE
DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT



ADMINISTRATION
DES ETABLISSEMENTS
DES SOINS

Service de l'Art de Guérir

1010 BRUXELLES, le
Cité administrative de l'Etat
Quartier Vésale - 6e étage

07 -12- 1990

Dr. VAN DEN BROECK Didier
rue des Dames 71

7080

FRAMERIES

Monsieur,

Concerne : Comm. d'ag. - Ch. d'exp. F. : chirurgie plastique
Plan de stage - Premier : 25/09/1990
Séance du : 29/11/1990

Avis : FAVORABLE

Conformément aux critères en vigueur, votre plan de stage
introduit le 25/10/1990 est approuvé (copie en annexe)

Il sera prochainement soumis à l'enregistrement auprès du service
des soins de santé de l'I.N.A.M.I.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments
distingués.

Le Médecin en Chef-Directeur,

Dr. ELOY.

plan de stage

Premier plan - *Modification* *
(Biffer la mention inutile)

RESERVE A L'ADMINISTRATION

VAN DEN BROECK

NOM

DIDIER

PRENOM

CHIRURGIE PLASTIQUE

SPECIALITE

Code spécialité

U.L.B.

UNIVERSITE

26 06 90

DATE DIPLOME LICENT
MEDICIN

Français

LANGUE

Code université

Début des périodes de stage - Durée en mois
des de stages mentionner : X (agréé)

Nom du maître de stage
Nom officiel de l'établissement (agréé)

Signature de maître de stage

Article 57 (oui - non)

Code maître de stage :

01 10 90

12

LAMBILLIOTTE

HOPITAL ERASME
BRUXELLES

Code de l'approbation mod. 1

01 10 91

12

LAMBILLIOTTE

HOPITAL ERASME
BRUXELLES

Code de l'approbation mod. 2

01 10 92

12

MAINIL-VARLET

HOPITAL DE LA MADELEINE
ATH

Code de l'approbation mod. 1

01 10 93

12

M. Leguen

H. Leguen

Code de l'approbation mod. 1

01 10 94

12

M. Leguen

H. Leguen

Code de l'approbation mod. 1

01 10 95

12

M. Leguen

H. Leguen

Code de l'approbation mod. 1

01 10 96

12

M. Leguen

H. Leguen

Code de l'approbation mod. 1

01 10 97

12

M. Leguen

H. Leguen

Code de l'approbation mod. 1

01 10 98

12

M. Leguen

H. Leguen

Code de l'approbation mod. 1

01 10 99

12

M. Leguen

H. Leguen

Code de l'approbation mod. 1

Total en mois :

Nom

Etablissement

Signature

MAITRE DE STAGE COORDINATEUR :

M. Leguen

H. Leguen

M. Leguen

* Une modification du plan de stage doit reprendre l'ensemble du plan de stage. Seule la ou les signatures pour la ou les périodes modifiées sont requises.

SIGNATURE DU CANDIDAT :

Vice de la commission médicales

date : 27/06/90

Date de l'approbation mod. 2

Code de l'approbation mod. 1

Date : 25 09 90

Inscription l'Ordre des Médecins

date : 3/02/1990

Code de l'approbation mod. 1

Code de l'approbation mod. 1

Province : BRABANT

nr. : 8/5337

Code de l'approbation mod. 1

Code de l'approbation mod. 1

Université Libre de Bruxelles



SERVICE DES INSCRIPTIONS

Ce certificat n'est délivré qu'en **un seul exemplaire**.

La frappe caractéristique de l'ordinateur confère à celui-ci la même authenticité qu'un document signé de manière autographe.

Sur présentation de l'original le Service des Inscriptions accepte d'établir des photocopies certifiées conformes (X).

(X) Cette certification peut être également effectuée par des administrations officielles (communes, ambassades...).

Numéro: 83125241

CERTIFICAT DE REUSSITE

=====

Le Recteur de l'Université Libre de Bruxelles certifie que

MR. VAN DEN BROECK DIDIER

NE(E) A MONS

LE 20/03/65

A REUSSI LES EXAMENS DE 4E DOC MEDECINE CHIRURG ACCOUC

MENTION OBTENUE : **AVEC GRANDE DISTINCTION**

DATE DE PROCLAMATION : 26 JUIN 1990

A L'ISSUE DE CETTE DERNIERE EPREUVE, IL LUI A ETE CONFERE

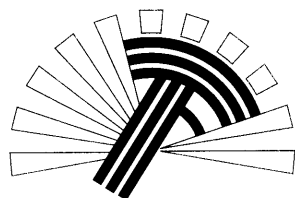
LE TITRE DE DOCTEUR EN MEDECINE AU GRADE LEGAL

Par délégation,
LE CHEF DU SERVICE DES
INSCRIPTIONS

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large 'X' shape with a horizontal line extending to the right.

E. DEDYE





Centre Médico-Chirurgical Foch

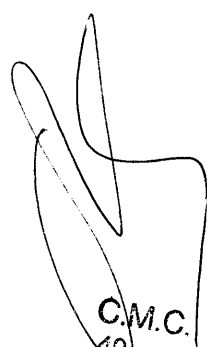
Unité de Chirurgie
cranio-orbito
palpébrale

Docteur D. Krastinova

ATTACHÉ DE
CHIRURGIE OCULO-PLASTIQUE
Docteur Th. Le Faou

Je soussignée, Docteur Darina KRASTINOVA, Chef de l'Unité de Chirurgie crânio-orbito-palpébrale, certifie que le Monsieur le Docteur Didier VAN DEN BROECK a participé au COURS DE CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE ORBITO-FACIALE les 2-3 et 4 juin 1994.

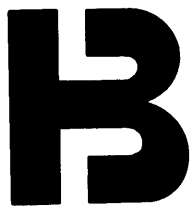
Fait à Suresnes, le 4 juin 1994.


C.M.C. Foch
40, rue Worth
92150 SURESNES-CEDEX
Tél. 46 25 20 00

Secrétariat : 46 25 22 97
4e sud : poste 44 41

U.L.B.

V.U.B.



H O P I T A L

UNIVERSITAIRE

BRUGMANN

TO WHOM IT MAY CONCERN

Service :

Plastic Surgery

V. Réf./

N. Réf./

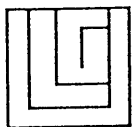
THIS IT TO CERTIFY THAT

Dr. Vander Broeck, Didier

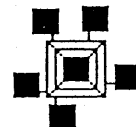
has attended the COURSE ON VERTICAL MAMMAPLASTY

Brussels, November 04-05, 1994

Prof. A. De Mey



Liège University
Belgium



Department of Anatomy

Division of Plastic Surgery

I hereby certify that

Doctor *Vandembroeck*

has attended the 12th INTERNATIONAL FREE FLAPS AND ISLAND FLAPS WORKSHOP

in Liege University on November 17, 18 & 19, 1994.

J. Fissette
Prof. J. FISSETTE.

Accreditation : 60 U

Bruxelles, le 20 mai 1996.

Au Docteur D. DESIR
Directeur Général
Centre Interhospitalier Ambroise Paré
Boulevard Kennedy 2
7000 MONS

Chirurgie Plastique
Prof. A. DE MEY
Chef du Service

Tél. : 02-477.23.05
Fax : 02-478.00.91

C.C. Au Docteur P. CARLIER
Président du Conseil Médical
Centre Interhospitalier Ambroise Paré

Cher Collègue,

En tant que Maître de stage et Président de la Licence Spéciale en Chirurgie Plastique de notre Université, j'ai le plaisir de vous informer que le Docteur Didier Van Den Broeck terminera en octobre sa formation de chirurgie plastique à l'U.L.B.

Ce candidat de grande valeur désirerait entamer ses activités professionnelles dans la région de Mons, dont il est originaire. Etant donné que votre Institution n'a pas encore de chirurgien plasticien reconnu, pourriez-vous m'informer si une possibilité serait offerte au Docteur D. Van Den Broeck de travailler au Centre Interhospitalier Ambroise Paré ?

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de croire, cher Collègue, à mes sentiments les meilleurs.

Prof. A. DE MEY.



A T T E S T A T I O N

Je soussigné, Docteur J. VANATORU, Président f.f. du Conseil de l'Ordre des Médecins du Brabant d'expression française, certifie que le Docteur VAN DEN BROECK, Didier domicilié rue des Sablières 30 à 7800 ATH, diplômé le 26 juin 1990, Université Libre de Bruxelles est inscrit au Tableau du Brabant sous le numéro 85337 et ce, depuis le 05 octobre 1993.

Diplôme visé par la Commission Médicale du Brabant d'expression française.

Le Président f.f.,

Dr. J. VANATORU.

Bruxelles, le 7 août 1996.

**EUROPEAN BOARD OF PLASTIC RECONSTRUCTIVE
AND AESTHETIC SURGERY**

Prof. J.VAN DER MEULEN
President
Lambertweg 40
3062 RA/Rotterdam
phone : (01)4633407

Prof.M.COSTAGLIOLA
Secretary General
rue du Languedoc 3
F-31000 Toulouse
phone : (33)61531133
fax: (33)61322237

Dr.K.DRZEWIECKI
Treasurer
Dept.of Rec.Surgery
Rigshospitalet
Blegdamsvej 9
DK-2100 Copenhagen
phone : (45)35453030
fax: (45)35453032

Prof.R.VANWIJCK
Chairman of
Education Committee
Serv. Chir.Plust
Clin. Univ.St Luc
av. Hippocrate 10
B-1200 Bruxelles
phone : (32)2.7641403
fax: (32)2.7626284
e.mail :
vanwijck@chir.ucl.ac.be

Mr.A.WATSON
Chairman of
Accreditation Committee
34 Mayfield Terrace
Edinburgh EH9 1RZ
phone: (44)316674022
fax: (44)316673968

Brussels, November 18, 1996

DR.VAN DEM BROECK Didier
rue des Sablières 30
7800 ATH

Dear Candidate,

I have the pleasure to inform you that you pass the examination of the European Board in Athens. I congratulate you.

Your results are :

Multiple choice questions : 62

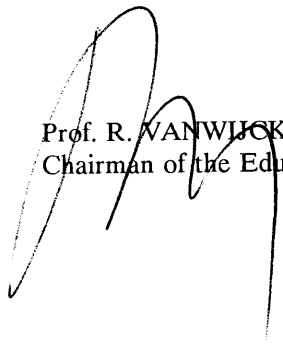
Oral examination : 1st Jury : 6
 2nd Jury : 7

You are now entitled to use the title : "**Diplomate of the European Board of Plastic Surgery**" but in harmony with your National Medical Order.

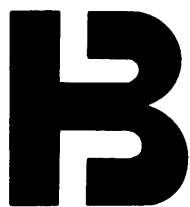
You will receive your diploma in the near future.

Sincerely yours.

Prof. R. VANWIJCK
Chairman of the Education Committee



September 1995



H O P I T A L

UNIVERSITAIRE

B R U G M A N N

TO WHOM IT MAY CONCERN

Service : Plastic Surgery

V. Réf./

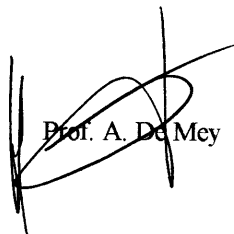
N. Réf./

THIS IS TO CERTIFY THAT

Dr. VAN DEN BROECK, Didier

HAS ATTENDED THE 2nd COURSE
ON VERTICAL MAMMAPLASTY

Brussels, September 22-23, 1995



Prof. A. De Mey

COLLEGIUM CHIRURGICUM PLASTICUM

BELGIË BELGIQUE

PROF. W. BOECKX

PROF. A. DE MEY

PROF. J. FISSETTE

PROF. G. MATTON

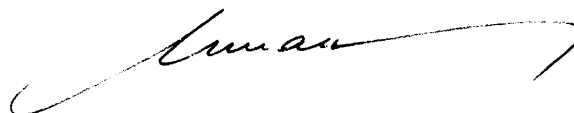
DR. G. MONBALLIU

PROF. R. VANWIJCK

PROF. P. WYLOCK

LES MAITRES DE STAGE DU COLLEGIUM CHIRURGICUM PLASTICUM
CERTIFIENT QUE LORS DE L'EVALUATION ORALE DU 7 JUIN 1994
LE DOCTEUR VAN DEN BROECK Didier
A OBTENU LA QUOTE DE 16/20.

POUR LE COLLEGIUM



PROF. G. MATTON
PRESIDENT

CORRESPONDENTIE ADRES

PROF. G. MATTON - KLINIEK VOOR PLASTISCHE HEELKUNDE - UNIVERSITAIR ZIEKENHUIS
DE PINTELAAN 185 - B - 9000 GENT

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE

TEL. (09) 240 32 27 - FAX (09) 240 38 99

COLLEGIUM CHIRURGICUM PLASTICUM

BELGIË BELGIQUE

PROF. W. BOECKX

PROF. A. DE MEY

PROF. J. FISSETTE

PROF. G. MATTON

DR. G. MONBALLIU

PROF. R. VANWIJCK

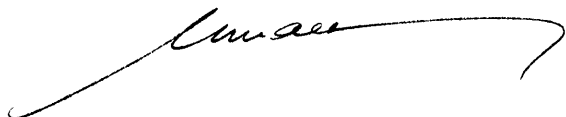
PROF. P. WYLOCK

Prof. P. GUELINCKX

Prof. S. MONSTREY

LES MAITRES DE STAGE DU COLLEGIUM CHIRURGICUM PLASTICUM CERTI-
FIENT QUE LORS DE L'EVALUATION FINALE DU 11 JUIN 1996
LE DOCTEUR D. VANDENBROECK A OBTENU LA QUOTE DE 14.5/20

POUR LE COLLEGIUM



PROF. G. MATTON
PRESIDENT

CORRESPONDENTIE ADRES

PROF. G. MATTON - KLINIEK VOOR PLASTISCHE HEELKUNDE - UNIVERSITAIR ZIEKENHUIS
DE PINTELAAN 185 - B - 9000 GENT

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE

TEL. (09) 240 32 27 - FAX (09) 240 38 99

COLLEGIUM CHIRURGICUM PLASTICUM

BELGIË BELGIQUE

PROF. W. BOECKX

PROF. A. DE MEY

PROF. J. FISSETTE

PROF. G. MATTON

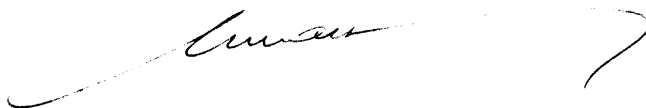
DR. G. MONBALLIU

PROF. R. VANWIJCK

PROF. P. WYLOCK

LES MAITRES DE STAGE DU COLLEGIUM CHIRURGICUM PLASTICUM
CERTIFIENT QUE LORS DE L'EVALUATION ORALE DU 30 MAI 1995
LE DOCTEUR D. VAN DEN BROECK
A OBTENU LA QUOTE DE 13.5/20

POUR LE COLLEGIUM



PROF. G. MATTON
PRESIDENT

CORRESPONDENTIE ADRES

PROF. G. MATTON - KLINIEK VOOR PLASTISCHE HEELKUNDE - UNIVERSITAIR ZIEKENHUIS
DE PINTELAAN 185 - B - 9000 GENT

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE

TEL. (09) 240 32 27 - FAX (09) 240 38 99